



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**De la théorie à la pratique:
comment mettre en œuvre
l'Agenda global pour l'emploi****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Résumé du cadre conceptuel de l'Agenda global pour l'emploi.....	1
II. Priorités globales des plans d'action nationaux en matière d'emploi.....	2
Promouvoir le travail décent en tant que facteur productif	2
Acquisition et diffusion de connaissances.....	3
Promouvoir l'esprit d'entreprise et l'investissement privé.....	4
Promouvoir l'employabilité par l'amélioration des connaissances et compétences.....	5
Promouvoir un développement plus durable sur le plan social et environnemental	6
Création d'emplois décents et productifs pour les travailleurs pauvres	7
Mettre un terme à la discrimination sur le marché du travail.....	8
Mettre en place un nouveau cadre macroéconomique pour promouvoir la croissance de l'emploi	9
III. Alliances globales pour la mise en œuvre de l'agenda.....	10
Qu'est-ce qu'une alliance globale?	11
Thèmes et partenaires des alliances.....	12
Alliances régionales et nationales pour l'emploi.....	13
Mise en œuvre des alliances pour l'emploi: proposition de tables rondes	13
IV. Conclusion.....	14

1. Un «document de travail» intitulé *Agenda global pour l'emploi* a été soumis en novembre 2001 au Forum global sur l'emploi. Un résumé de ce document¹ a été examiné par la commission à la 282^e session du Conseil d'administration. Sur cette base, le document a été révisé. Des consultations sur le projet de document du 15 décembre ont eu lieu avec les groupes travailleurs et employeurs ainsi qu'avec les groupes gouvernementaux régionaux en janvier 2002, ce qui a conduit à de nouvelles révisions.
2. Les discussions qui ont eu lieu au sein de la commission en novembre 2001 et les consultations organisées par la suite ont fait ressortir différentes questions qui méritent de retenir l'attention. Par exemple, la stratégie de l'emploi doit répondre aux besoins spécifiques des travailleurs du secteur agricole et, plus généralement, de l'économie informelle. Les spécificités nationales font qu'il est impossible d'adopter une approche censée s'appliquer dans toutes situations. Dans beaucoup de pays en développement, on s'inquiète que les politiques d'ajustement structurel aient entraîné non seulement des pertes d'emplois, mais parfois aussi une réduction des dépenses consacrées par l'Etat à des secteurs dont dépend la croissance future — par exemple, la santé et l'éducation. Certains pays estiment qu'il faut donner la priorité à une accélération de l'allègement de la dette. La priorité devrait aussi être donnée au démantèlement des obstacles aux exportations des produits pour lesquels les pays en développement possèdent un avantage comparatif. L'accord pour le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales à la réunion organisée à Doha par l'Organisation mondiale du commerce en novembre 2001 est positif. Toutes ces suggestions ont été reprises dans le projet du 15 décembre.
3. Toutefois, ce qui est ressorti avec le plus de force des consultations, c'est qu'il faut concevoir toute une série de mesures pratiques pour que l'agenda, qui est un document «vivant», puisse trouver une application concrète. Tel est l'objet principal du présent document: comment, dans la pratique, relever les défis identifiés dans le document de travail?
4. De ce fait, le présent document ne reviendra que brièvement sur les bases analytiques de l'agenda. Ces bases sont décrites en détail dans le document dont la commission a été saisie à la précédente session. Ce document, qui a reçu un accueil largement favorable de la part du forum et de la commission, complète le présent document en donnant une vue globale de l'agenda et des idées pour sa mise en œuvre. Le présent document porte sur l'application. Il identifie les mesures à prendre pour donner effet sur le plan national aux priorités définies dans le document de travail, puis il suggère un ensemble d'alliances propres à faciliter la mise en œuvre de l'agenda.

I. **Résumé du cadre conceptuel de l'Agenda global pour l'emploi**

5. Le principal impératif qui ressort de l'Agenda global pour l'emploi, c'est qu'il faut placer l'emploi au centre des politiques économiques et sociales. Il faut agir sur différents fronts mais la chose la plus importante est d'accroître la productivité de la main-d'œuvre, notamment des travailleurs pauvres. Les gains de productivité sont la seule source d'amélioration durable, non inflationniste, du niveau de vie et de l'emploi; en accélérant la croissance et le développement, ils permettent d'infléchir les politiques macroéconomiques dans un sens favorable à l'emploi et au travail décent.

¹ Document GB.282/ESP/1/1.

6. Le document de travail soulignait la nécessité d'une stratégie de l'emploi qui mobilise les grandes forces de changement actuellement à l'œuvre dans l'économie mondiale pour stimuler la croissance de la productivité: *expansion des échanges commerciaux et de l'investissement direct étranger* et promotion de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de telle sorte que la mondialisation profite à tout le monde; *innovations technologiques* de toute nature et notamment technologies de l'information et de la communication (TIC) et technologies qui évitent de sacrifier les ressources naturelles à la croissance et permettent ainsi un *développement durable*; *esprit d'entreprise et augmentation des investissements nécessaires à l'essor des entreprises* dans le respect des normes fondamentales du travail.
7. S'adapter à ces forces, c'est s'adapter au changement. Ce changement est nécessaire pour accroître la productivité et la prospérité et pour créer des emplois décents. Toutefois, ce résultat n'est pas acquis. Il y a à la fois des gagnants et des perdants. Il faut donc gérer au mieux le changement. Les marchés du travail ne sont pas identiques aux marchés des biens et des services. Ils concernent les gens, leurs compétences et qualifications, leurs aspirations et motivations. La concurrence est nécessaire sur les marchés des biens et des services pour améliorer la productivité et la prospérité mais elle peut conduire à un nivellement par le bas et à l'exclusion du marché du travail. Il faut donc mener une bonne politique de mise en valeur des ressources humaines et établir un plancher social, représenté par les normes du travail, y compris celles qui concernent la protection sociale.
8. La mobilisation active des forces de changement et la bonne gestion de ce changement de telle sorte que les demandes nouvelles soient suivies d'une réaction rapide de l'offre et de l'investissement dans un climat de stabilité sociale, caractérisé par de bonnes relations professionnelles et le respect des normes fondamentales du travail, réduisent les risques d'inflation et favorisent la croissance de la productivité. Cela permet d'adopter une politique macroéconomique plus active, plus expansionniste, notamment sur le plan financier, sans risquer de relancer l'inflation ou de compromettre la balance des paiements. Des éléments de cette stratégie sont apparus dans beaucoup de pays ces dernières années et cela a eu des retombées très positives sur le plan de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté.

II. Priorités globales des plans d'action nationaux en matière d'emploi

9. Le document de travail mentionnait sept éléments clés d'une nouvelle stratégie de l'emploi visant à établir un cercle vertueux caractérisé par un accroissement parallèle de la productivité, de l'emploi et de la production. Pour chacun de ces éléments, les paragraphes qui suivent indiquent les grandes orientations des politiques à mener, les connaissances à acquérir et diffuser et les indicateurs qui pourraient être utilisés. Il faut adopter des politiques appropriées pour que ces éléments puissent se concrétiser. Par ses recherches, par la diffusion des meilleures pratiques et par l'élaboration d'indicateurs spécifiques pour chaque élément, le Bureau a un rôle à jouer en collaboration avec les mandants.

Promouvoir le travail décent en tant que facteur productif

10. Quel que soit le niveau de développement économique d'un pays, il n'y a pas lieu de faire un choix entre le volume et la qualité de l'emploi. Tout travail doit être décent. En outre, le travail décent a un effet positif sur la productivité et sur la croissance. Les comportements, législations et institutions du marché du travail qui favorisent le travail décent contribuent

à rendre plus efficaces les marchés du travail, ce qui est bénéfique à l'économie et à l'emploi.

Grandes orientations des politiques

11. Les politiques doivent suivre les grandes orientations ci-après:

- Pour promouvoir le travail décent, il faut veiller au respect des normes fondamentales du travail et de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (liberté d'association, droit de négociation collective, abolition du travail des enfants et du travail forcé, interdiction de la discrimination sous toutes ses formes).
- Il faut assurer une protection sociale à ceux qui en sont actuellement dépourvus en étendant le champ des régimes publics ou en mettant en place des régimes novateurs fondés sur la communauté ou le groupe.
- Il faut veiller à ce que le dialogue social entre les représentants des travailleurs, les représentants des employeurs et l'Etat soit à la base de la formulation de la stratégie de l'emploi.

Acquisition et diffusion de connaissances

12. Les travaux du BIT ont contribué à faire ressortir le lien entre qualité de l'emploi et productivité. Beaucoup d'éléments prouvent qu'il existe une corrélation positive entre le travail décent et les performances économiques, mais il faut poursuivre les recherches empiriques, ce qui pourrait aider à identifier les meilleures approches en ce qui concerne la conception des institutions du marché du travail. Cela permettrait de diffuser des exemples de bonnes pratiques nationales.

Indicateurs

13. Des indicateurs de performance pourraient aussi être envisagés. Le Bureau a déjà entrepris d'établir des indicateurs du travail décent. Ces indicateurs pourraient notamment être les suivants:

- évolution du pourcentage de travailleurs et travailleuses bénéficiant d'une protection sociale de base (par exemple, soins de santé) et accroissement de la productivité;
- réduction du nombre de lésions professionnelles et accroissement de la productivité;
- amélioration des conditions de travail et accroissement de la productivité;
- réduction du nombre d'enfants astreints au travail et performance économique;
- respect de la liberté d'association et performance économique;
- effets des mesures de lutte contre la discrimination sur l'insertion de toutes les catégories de population et sur la performance économique.

Promouvoir l'esprit d'entreprise et l'investissement privé

14. C'est avant tout le secteur privé qui crée des emplois. L'esprit d'entreprise et l'essor des petites et moyennes entreprises seront à l'origine d'une grande partie des emplois de demain. Il ne saurait y avoir d'économie prospère sans des politiques et des systèmes d'éducation qui favorisent une culture et un climat propices à l'éclosion et à l'essor des entreprises. Les réglementations des marchés des produits qui freinent la croissance de l'emploi indépendant et des petites entreprises sont à proscrire. Le développement du secteur privé exige des politiques appropriées et une administration publique efficace, comptable de son action et à l'abri de toute corruption. L'imprévisibilité, l'absence de transparence et la corruption de l'administration publique découragent l'investissement national et étranger. Les politiques doivent trouver un juste équilibre entre, d'une part, la flexibilité et l'efficacité dont ont besoin les entreprises — et qui conditionnent le développement du secteur privé — et, d'autre part, l'aspiration des travailleurs à plus de sécurité et d'équité par l'application des normes du travail.

Grandes orientations des politiques

15. Les politiques doivent suivre les grandes orientations ci-après:

- Créer un environnement favorable au développement du monde des affaires en accordant sur ce plan une attention particulière à la politique macroéconomique, à la fiscalité, à la transparence et à l'efficacité de l'administration publique et à la législation régissant les droits de propriété, l'exécution des contrats commerciaux et la concurrence.
- Lever les obstacles à la création et à l'essor des PME et des micro-entreprises, notamment en facilitant leur accès au crédit et aux marchés des capitaux, en améliorant les infrastructures, par exemple pour le transport, et en simplifiant les formalités administratives souvent trop compliquées, trop longues ou trop coûteuses.
- Encourager les dirigeants et les travailleurs des PME à se faire représenter et à participer au dialogue social, en vue notamment de promouvoir un environnement qui concilie la croissance des entreprises et leur responsabilité sociale.
- Les pays industrialisés devraient ouvrir plus largement leurs marchés aux exportations des pays à bas revenus par la libéralisation des échanges de produits agricoles et de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre.

Acquisition et diffusion de connaissances

16. Il faut promouvoir un environnement favorable au développement des échanges commerciaux et de l'investissement direct étranger, mais aussi appuyer l'investissement sur le marché intérieur et la croissance de celui-ci. L'étude des effets des échanges commerciaux et de l'investissement direct étranger sur l'emploi peut aider à formuler des politiques appropriées. Par ailleurs, les programmes prometteurs pour le développement économique local et la croissance de l'économie nationale peuvent donner lieu à des échanges d'informations sur les bonnes pratiques. Il y a lieu aussi d'encourager les échanges d'informations sur les meilleurs moyens de promouvoir les petites entreprises et les micro-entreprises.

Indicateurs

17. S'agissant du développement du secteur privé, les indicateurs de performance pourraient notamment être les suivants:
- nombre de démarches administratives et temps pris par ces démarches, et coût de création et de gestion d'une entreprise;
 - pourcentage de chefs d'entreprise ou de candidats à la création d'entreprises ayant accès au crédit, y compris le microcrédit, à des conditions raisonnables;
 - effets de la clarté et de la transparence des législations et réglementations sur la productivité et sur le travail décent.

Promouvoir l'employabilité par l'amélioration des connaissances et compétences

18. Les investissements dans les ressources humaines et les investissements que chacun consent pour améliorer son niveau d'instruction et de formation ont un effet positif sur la croissance économique. En effet, la formation accroît la productivité et facilite l'absorption des nouvelles technologies. Un bon niveau d'instruction et de formation et l'aptitude à apprendre accroissent aussi l'éventail des possibilités professionnelles, c'est-à-dire l'employabilité. Les gens sont alors mieux à même de s'adapter au changement (adaptabilité), ce qui améliore le fonctionnement du marché du travail. La demande d'éducation et de formation et les moyens d'y répondre sont des questions qui intéressent à la fois les organisations de travailleurs, les employeurs et l'Etat. Une protection sociale de base accroît aussi l'employabilité. Les problèmes de santé nuisent à la croissance et à l'emploi, et les stratégies de l'emploi qui facilitent l'accès aux soins de santé ont un effet positif sur l'employabilité. La protection sociale et, sur un plan plus général, la protection des travailleurs rendent les gens plus enclins à changer et à prendre des risques. Le dialogue social, par exemple la négociation collective, peut aider à trouver un bon équilibre entre la flexibilité dont les entreprises ont besoin et la protection des travailleurs contre les risques, ce qui favorise le changement.

Grandes orientations des politiques

19. Les politiques doivent suivre les grandes orientations ci-après:
- Investir dans l'éducation et la formation et lier étroitement ces investissements à des stratégies de croissance de l'emploi.
 - Améliorer le niveau d'instruction dans les pays les plus pauvres et promouvoir des compétences qui sont indispensables dans tous les emplois, par exemple l'aptitude à communiquer et à régler les problèmes.
 - Promouvoir l'acquisition de connaissances toute la vie durant par la réforme des systèmes d'éducation et de formation professionnelle et reconnaître toutes les compétences, quelle qu'en soit l'origine.
 - Faire participer étroitement les partenaires sociaux à la politique de formation et à la mise en valeur des ressources humaines.

Acquisition et diffusion de connaissances

20. Il existe de bonnes pratiques en matière d'éducation et de formation à tous les niveaux — entreprise, communauté, nation. Les comparaisons entre pays peuvent beaucoup aider à concevoir de bons systèmes de formation professionnelle. Les recherches ont montré qu'il existe une corrélation entre l'éducation et la croissance de la productivité. Il reste toutefois beaucoup à apprendre au sujet du lien entre le degré de disponibilité de la main-d'œuvre, qui résulte de sa formation, et la vitesse à laquelle peuvent être opérés les changements structurels — par exemple, liens entre le niveau de formation et la mobilité de la main-d'œuvre entre secteurs.

Indicateurs

21. Les indicateurs pourraient notamment être les suivants:

- dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la formation, taux de scolarisation et croissance économique;
- pourcentage de la main-d'œuvre bénéficiant d'une formation sur le tas ou ayant accès à des possibilités de formation hors du lieu de travail et croissance de la productivité;
- coût et sources de financement de la formation pour faciliter un accès universel.

Promouvoir un développement plus durable sur le plan social et environnemental

22. L'interdépendance économique mondiale s'accroît et les inégalités de revenus aussi. Même si elle est infondée, la crainte que cette interdépendance ne fasse plus de perdants que de gagnants risque de favoriser le protectionnisme et l'instabilité sociale. L'aggravation des inégalités n'est donc plus supportable. La dégradation de l'environnement, elle aussi, atteint les limites du supportable. Pour être viable, la politique de l'emploi doit tenir compte des effets de l'activité économique sur l'environnement. Des millions de personnes dépendent, pour leur subsistance, de modes de production et de consommation qui épuisent ou dégradent les ressources naturelles; il faut donc promouvoir le développement de technologies respectueuses de l'environnement par des investissements qui stimuleront aussi la croissance de l'emploi. Les questions sociales, économiques et environnementales sont interdépendantes et doivent être prises en compte de manière intégrée pour un développement durable.

Grandes orientations des politiques

23. Les politiques doivent suivre les grandes orientations ci-après:

- Améliorer les mécanismes d'intégration des politiques afin que les stratégies de l'emploi contribuent à la réalisation des objectifs internationaux en matière de protection de l'environnement, de développement et de croissance équitable.
- Promouvoir les échanges d'informations et le dialogue social au sujet des problèmes que les entreprises et les travailleurs doivent régler en vue d'un développement plus durable.

- Examiner comment les systèmes qui réduisent à un minimum les risques au travail peuvent contribuer à un développement durable, et faire connaître les meilleures pratiques.

Acquisition et diffusion de connaissances

24. Le BIT a déjà consacré beaucoup de recherches aux dimensions sociales de l'interdépendance économique mondiale et il continuera à étudier cette question dans le contexte de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation qui vient d'être créée. Le Bureau a maintenant l'occasion d'entreprendre des recherches concernant les effets sur l'emploi des technologies et des modes de production et de consommation qui sont respectueux de l'environnement. Outre la diffusion des résultats de ces recherches, le réseau mis en place dans ce domaine pourrait examiner comment les conséquences sociales d'un développement durable, respectueux de l'environnement, sont abordées lors des consultations et négociations bipartites ou tripartites.

Indicateurs

25. Les indicateurs pourraient notamment être les suivants:

- croissance économique et évolution de l'inégalité des revenus à l'intérieur des pays et entre pays;
- création d'une base de données sur l'adoption de modes de production respectueux de l'environnement;
- gains et pertes d'emplois dans les secteurs qui respectent l'environnement et dans ceux qui ne le respectent pas;
- mécanisme par lequel les investissements dans les technologies et industries respectueuses de l'environnement favorisent la croissance de l'activité économique et de l'emploi.

Création d'emplois décents et productifs pour les travailleurs pauvres

26. L'emploi a un rôle central à jouer dans la lutte contre la pauvreté. Les initiatives visant à accroître la productivité des travailleurs pauvres et à leur permettre d'accéder à un travail décent et rémunérateur, notamment dans l'économie informelle, sont des éléments clés de toute stratégie de l'emploi. L'approche qui consiste à compter sur les retombées de la prospérité pour réduire la pauvreté est inefficace et on ne saurait tout miser sur la redistribution. Les initiatives visant les travailleurs pauvres montrent que la promotion du travail décent et la réduction de la pauvreté par l'emploi peuvent très bien aller de pair. Des éléments des normes fondamentales du travail peuvent être introduits, et l'ont été, dans les programmes destinés à ces travailleurs: interdiction de l'exploitation des enfants, du travail forcé et de la discrimination, versement de salaires d'un niveau approprié, normes de sécurité. La liberté d'association et l'organisation des travailleurs pauvres peuvent aussi être encouragées. Elles leur permettent de vendre leur travail à de meilleures conditions. Un travail décent est possible quels que soient l'activité professionnelle et le revenu.

Grandes orientations des politiques

27. Les politiques doivent suivre les grandes orientations ci-après:

- Mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté par l'emploi en stimulant la croissance de la production et de l'emploi sans sacrifier l'efficacité.
- Prendre des mesures pour accroître la productivité et les revenus des travailleurs pauvres en améliorant leurs compétences, en les aidant à accéder au crédit et en favorisant leur organisation collective pour renforcer leur pouvoir de négociation.
- Intégrer explicitement les considérations d'emploi dans les programmes de dépenses publiques.

Acquisition et diffusion de connaissances

28. Dans certains pays, le BIT participe activement au processus DSRP (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté). L'expérience ainsi acquise facilite les échanges d'informations sur les meilleurs moyens de créer des emplois et de combattre la pauvreté. Le Bureau acquiert aussi de l'expérience en ce qui concerne la manière de promouvoir à la fois la sécurité du revenu (par exemple par le microcrédit) et les normes fondamentales du travail (par exemple interdiction du travail forcé).

Indicateurs

29. Les indicateurs pourraient être les suivants:

- évolution de la pauvreté et des revenus des travailleurs pauvres, et croissance économique;
- évaluation de l'efficacité des politiques et programmes DSRP dans certains pays, compte tenu de la croissance, actuelle et passée, de l'emploi et de l'activité économique.

Mettre un terme à la discrimination sur le marché du travail

30. Les violations des droits de l'homme ont un coût macroéconomique qu'une stratégie de l'emploi peut aider à éliminer. C'est particulièrement évident dans le cas de la discrimination, quelle qu'en soit la nature. La discrimination qui restreint l'accès à l'éducation, au marché du travail ou au crédit, ou qui limite le choix des emplois envisageables nuit à la croissance de la production et de la productivité en empêchant l'adéquation la plus productive possible entre l'offre et la demande de travail. La discrimination est parfois la cause de graves inégalités de revenus, inégalités qui freinent, elles aussi, la croissance économique. Par exemple, les femmes qui, grâce aux mesures de lutte contre la discrimination, peuvent accéder à l'éducation ont généralement des revenus plus élevés, et leurs enfants, généralement moins nombreux, sont en meilleure santé et ont un meilleur niveau d'instruction, ce qui favorise la croissance économique. En dehors de la discrimination pure et simple, les contraintes institutionnelles qui limitent la participation de certains groupes de population à la vie active doivent être combattues.

Grandes orientations des politiques

31. Les politiques doivent suivre les grandes orientations ci-après:

- Promouvoir l'égalité de chances de toutes les catégories de la population dans les politiques et dans les institutions du marché du travail.
- Prendre des mesures pour infléchir la demande de travail en faveur des groupes qui risquent d'être marginalisés afin de promouvoir l'insertion sociale.

Acquisition et diffusion de connaissances

32. Les recherches sur les effets économiques de la discrimination sont nombreuses et concluantes. L'étude des instruments institutionnels les plus efficaces pour mettre un terme à la discrimination permettrait de dégager un certain nombre d'exemples dont on pourrait tirer des leçons.

Indicateurs

33. Les indicateurs pourraient notamment être les suivants:

- évolution des taux de chômage et des revenus de différents sous-groupes de population et accroissement de la productivité;
- évolution du niveau d'instruction de différentes catégories de population et croissance de la productivité;
- accès au crédit des hommes et des femmes ou de différents groupes raciaux ou ethniques et création d'entreprises.

Mettre en place un nouveau cadre macroéconomique pour promouvoir la croissance de l'emploi

34. Les six éléments précédemment mentionnés sont les piliers d'une stratégie nationale de l'emploi. Chacun a pour objectif d'améliorer le fonctionnement du marché du travail et de l'économie en accroissant à la fois la productivité et l'emploi. En cas de succès, cette stratégie de l'emploi offrirait plus de marge de manœuvre sur le plan macroéconomique, ce qui permettrait d'obtenir une croissance non inflationniste. Les six piliers en rendent possible un septième, à savoir un cadre macroéconomique axé sur la croissance et l'emploi. La mondialisation a à la fois réduit l'autonomie des choix de politiques macroéconomiques et accru leur importance. Il ne saurait y avoir d'accélération de la croissance sans stabilité macroéconomique. La stabilité des prix et des taux de change ainsi que de bas taux d'intérêt sont indispensables pour créer un climat favorable à l'investissement, ce qui est capital pour la croissance de l'emploi. La politique nationale reste le principal instrument dont disposent les gouvernements, mais cet instrument a ses limites, notamment dans les petits pays. Dans un monde où la politique suivie par l'économie qui sert de locomotive peut avoir de lourdes retombées sur d'autres pays, même si ceux-ci ont une gestion macroéconomique parfaitement saine, les solutions doivent être trouvées à la fois au niveau national et au niveau international.

35. Au niveau international, il faut trouver des solutions aux problèmes causés par la volatilité des marchés financiers. De même, il faut favoriser la stabilité macroéconomique par l'aide au développement et l'annulation de la dette. Pour que la mondialisation profite à tout le

monde, il est capital de rendre plus ouvert le système commercial et de respecter les normes fondamentales du travail, comme en est convenue l'OMC à la Conférence de Singapour en 1996 et à celle de Doha en 2001.

Grandes orientations des politiques

36. Les politiques doivent suivre les grandes orientations ci-après:

- Coordination internationale plus poussée des incitations économiques.
- Les politiques visant à combattre la récession, à contenir les pressions inflationnistes et à soutenir l'emploi devraient faire l'objet d'un débat tripartite.
- Les politiques de stabilisation devraient éviter de réduire les dépenses publiques dont dépend la croissance future (par exemple, budget de la santé ou de l'éducation).
- Les objectifs budgétaires et monétaires devraient être liés à des objectifs de croissance de l'emploi et de réduction de la pauvreté.

Acquisition et diffusion de connaissances

37. Le Bureau s'est engagé à entreprendre une grande étude de la mondialisation d'ici 2003, ce qui lui permettra d'approfondir l'analyse des cadres macroéconomiques appropriés et d'étudier la pertinence de la politique internationale pour la stabilité macroéconomique mondiale.

Indicateurs

38. Les indicateurs pourraient notamment être les suivants:

- nombre d'accords tripartites sur des politiques macroéconomiques favorables à l'emploi et conséquences économiques;
- évolution des dépenses publiques dans des secteurs dont dépend la croissance future de l'activité économique et de la productivité (par exemple, budget de la santé et de l'éducation) et performance économique;
- options macroéconomiques s'offrant aux pays une fois étudiées leurs conséquences pour l'emploi et le marché du travail et une fois améliorées les performances économiques et les performances en matière d'emploi.

III. Alliances globales pour la mise en œuvre de l'agenda

39. L'Agenda global pour l'emploi doit avant tout être considéré comme une invitation faite aux gouvernements, aux partenaires sociaux, aux institutions du système des Nations Unies et à celles de Bretton Woods ainsi qu'aux banques régionales de développement de revoir, repenser et réorienter leurs politiques. Il ne contient pas de prescriptions. C'est une invitation à collaborer et à s'efforcer de trouver un terrain d'entente pour élaborer une bonne stratégie globale de l'emploi.

40. L'Agenda global pour l'emploi propose un mécanisme — les alliances globales pour l'emploi — dont le but est de resserrer la coopération entre l'OIT et d'autres organisations afin que l'emploi occupe un rang de priorité plus élevé dans les stratégies de ces organisations. Les alliances pourraient servir à élaborer des politiques qui, grâce à la participation d'organisations ayant des mandats techniques ou géographiques différents, auraient une base plus large et un impact plus fort et plus étendu. Elles pourraient être d'utiles instruments pour la mise en œuvre de ces politiques.

Qu'est-ce qu'une alliance globale?

41. Une alliance globale peut être décrite comme un partenariat organisé et bien structuré entre l'OIT et une ou plusieurs des organisations mentionnées plus haut. Elle devrait être axée sur un domaine spécifique et avoir pour objectif de parvenir à une communauté de vues et de proposer des initiatives communes pour promouvoir l'emploi.
42. Ces alliances pour l'emploi pourraient faire intervenir différents acteurs à différents niveaux:
- *Gouvernements.* C'est le gouvernement qui détermine la politique de l'emploi de chaque pays. Les alliances offriront un cadre qui aidera à placer l'emploi au centre des politiques économiques et sociales nationales. Dans ce cadre, le BIT donnera au gouvernement des orientations concrètes et raisonnables pour l'élaboration de stratégies nationales de l'emploi fondées sur les objectifs de la convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964.
 - *Partenaires sociaux.* Les partenaires sociaux ont un rôle crucial à jouer s'agissant, primo, de garantir un consensus national et international sur un nouvel agenda global pour l'emploi et, secundo, d'établir une alliance globale pour l'emploi. Les partenaires sociaux doivent participer activement à la conception d'une stratégie mondiale et à sa mise en œuvre aux niveaux national et local. La gestion du changement sur le marché du travail doit incomber à tous les partenaires sociaux, et le dialogue social doit être un élément central de la gouvernance du marché du travail. Plus les partenaires sociaux coopéreront et plus la stratégie sera crédible, concrète et efficace.
 - *Alliances stratégiques au niveau mondial.* L'OIT invite toutes les institutions du système des Nations Unies ainsi que celles de Bretton Woods à contribuer à la mise au point de l'Agenda global pour l'emploi et à la préparation de l'étape suivante, à savoir la constitution d'alliances globales pour l'emploi. L'OIT et les autres institutions pourront décider ensemble de la forme, du contenu et du calendrier de cette contribution. Leurs discussions pourraient se fonder sur un examen des stratégies mondiales actuelles.
 - *Alliances stratégiques pour la coordination régionale.* La situation économique et sociale varie énormément d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. L'agenda reconnaît que le succès des politiques de l'emploi dépend de la prise en compte des spécificités régionales. L'OIT invite toutes les organisations politiques et économiques régionales, y compris les banques de développement, à contribuer à la mise au point de l'agenda et à l'établissement de puissantes alliances visant à accroître le nombre d'emplois et leur qualité.
43. Il existe des précédents qui ont donné de bons résultats. On citera par exemple le réseau sur l'emploi des jeunes dans le cadre duquel l'ONU, la Banque mondiale et le BIT se sont mis d'accord pour promouvoir l'emploi des jeunes par diverses initiatives. Autre exemple: la

décision prise par l'OIT et l'UNESCO en juillet 2001 de constituer un groupe de travail sur l'enseignement technique et la formation professionnelle afin de resserrer leur coopération dans ce domaine.

Thèmes et partenaires des alliances

44. Ce ne sont pas les possibilités qui manquent d'établir des alliances pour resserrer la coopération de l'OIT avec d'autres organisations sur les grandes questions identifiées dans l'Agenda global pour l'emploi, telles qu'elles sont présentées dans le document GB.282/ESP/1/1. La liste ci-après n'est donc pas exhaustive et n'a aucun caractère obligatoire:

- *Politiques macroéconomiques.* L'Agenda global pour l'emploi implique que l'on pourrait chercher à favoriser une plus grande convergence entre la stratégie de l'OIT en matière d'emploi et de travail décent et les stratégies macroéconomiques du Fonds monétaire international. L'attention pourrait aussi porter sur les liens entre l'allègement de la dette et la création d'emplois. Une telle alliance pourrait également permettre d'examiner dans quelle mesure il est possible et souhaitable de promouvoir une meilleure coordination des politiques au niveau international.
- *Stratégies de développement.* Il serait sans doute possible d'élargir et d'approfondir la coopération entre l'OIT et la Banque mondiale au sujet du rôle central de l'emploi productif dans le développement et dans la réduction de la pauvreté; un précédent existe puisque le BIT participe dans certains pays au processus DSRP (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté)².
- *Politiques commerciales.* L'OMC, à sa réunion inaugurale tenue à Singapour en décembre 1996 et à sa réunion de Doha en 2001, a prôné le respect des normes fondamentales du travail. Une alliance pourrait être établie pour examiner de quelle manière les politiques actives du marché du travail et la protection sociale peuvent faciliter les changements structurels qui favorisent l'essor des échanges; on pourrait aussi étudier les conséquences pour l'emploi d'une plus large ouverture des marchés des pays développés aux produits agricoles et aux produits à forte intensité de main-d'œuvre des pays en développement.
- *Technologie.* Les moyens de promouvoir la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour stimuler la croissance de la productivité et de l'emploi pourraient être le thème d'une alliance entre l'OIT et l'équipe de travail de l'ONU sur les TIC.
- *Développement de l'entreprise et responsabilité sociale.* Aucune organisation ne joue un rôle de chef de file dans ce domaine, mais l'OIT pourrait chercher à établir une alliance avec plusieurs partenaires du système multilatéral ainsi qu'avec de grandes organisations d'employeurs et de travailleurs, dans le but de rendre plus faciles la création et la gestion d'une entreprise tout en respectant et renforçant les normes du travail.
- *Développement durable.* En prévision de la conférence Rio+10 qui doit se tenir à Johannesburg en 2002, l'OIT pourrait chercher à établir une alliance avec les

² Document GB.283/ESP/3.

institutions compétentes du système des Nations Unies, afin que l'emploi et le travail décent deviennent le pilier social des stratégies de développement durable³.

- *Amélioration des compétences pour l'employabilité.* L'enseignement technique et la formation professionnelle sont le thème de la nouvelle alliance entre l'UNESCO et l'OIT.
- *Protection sociale.* L'objet d'une alliance dans ce domaine pourrait être d'étudier comment la protection sociale peut favoriser la gestion du changement. La Banque mondiale et l'Association internationale de la sécurité sociale pourraient participer à une telle alliance. La sécurité des travailleurs et la protection de leur santé ont aussi pour effet d'accroître leur employabilité.

Alliances régionales et nationales pour l'emploi

45. Etant donné que les problèmes de l'emploi varient selon les pays et les régions, il est hors de question de préconiser une stratégie de l'emploi censée s'appliquer dans toutes les situations. Des alliances pour l'emploi pourraient donc aussi voir le jour aux niveaux régional et national, avec ou sans la participation du Bureau.
46. Le Bureau participe déjà à l'examen des politiques de l'emploi de différents pays ainsi qu'au processus DSRP, par exemple au Népal. En outre, comme suite au Forum global sur l'emploi qui s'est tenu en novembre 2001 et conformément à un protocole signé par le Bureau et la République populaire de Chine, des plans sont à l'étude pour organiser en Chine, en octobre 2002, un forum qui contribuera à l'élaboration de la stratégie nationale de l'emploi.
47. La principale initiative régionale en faveur de l'emploi à laquelle le Bureau participe est le programme «Des emplois pour l'Afrique», auquel l'Agenda global pour l'emploi devrait donner un nouvel élan.

Mise en œuvre des alliances pour l'emploi: proposition de tables rondes

48. Lors des discussions auxquelles a donné lieu l'agenda au Forum global sur l'emploi, il a notamment été proposé que le Bureau organise une série de tables rondes sur différentes dimensions de la politique de l'emploi. En fait, chacune des grandes orientations examinées dans ce document pourrait donner lieu à l'organisation d'une table ronde.
49. Les tables rondes offrent un cadre particulièrement efficace au dialogue et à la coopération. C'est un moyen d'encourager les partenariats, car aucune organisation participante ne joue un rôle prédominant et aucune proposition n'est d'emblée rejetée. Différentes des réunions institutionnelles traditionnelles, les tables rondes permettent de confronter les points de vue sur les voies et moyens d'appliquer des politiques.
50. Les tables rondes pourraient être le moyen le plus approprié de lancer les alliances pour l'emploi indiquées plus haut, et donc la première étape pour donner effet à l'Agenda global pour l'emploi. L'OIT pourrait décider de lancer la première série de tables rondes avant le

³ Document GB.283/ESP/4.

Sommet Rio+10. Les avis de la commission pourraient permettre de décider des thèmes de ces tables rondes, des participants et du lieu.

IV. Conclusion

- 51.** Les réflexions de la commission sur les idées présentées ci-dessus et, sur un plan plus général, ses recommandations concernant les moyens d'aller de l'avant seront déterminantes pour la mise en œuvre de l'agenda. Le présent document ainsi que le document de travail sur lequel il se base sont des documents «vivants» qui doivent être mis à jour et enrichis grâce aux discussions qui auront lieu au sein de la commission, avec les mandants de l'OIT et avec les partenaires potentiels des alliances globales pour l'emploi.

Genève, le 6 février 2002.